



**A l'attention du
Collège communal
Rue Goffin, 2
5380 - NOVILLE-LES-BOIS**

Nos réf. : mda/mib/bdj

Annexe(s) : envoi via courriel

Namur, le 27 avril 2021

Madame, Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames, Messieurs les Membres du Collège communal,

Concerne: Assemblée générale ordinaire – Jeudi 3 juin 2021

Nous avons l'honneur de vous inviter à l'Assemblée générale de notre Association, qui aura lieu le jeudi 3 juin prochain.

Malheureusement, cette année encore, il ne nous sera pas possible de tenir cette Assemblée générale en présentiel. Nous vous proposons donc de nous rassembler virtuellement, via la plateforme de vidéoconférence Zoom.

L'Assemblée générale débutera à 12H30. Elle sera l'occasion d'un regard, non seulement sur l'action de notre Association au cours de l'année communale écoulée, mais aussi vers le futur.

Ordre du jour

Rapport d'activités – Coup d'œil sur l'année communale 2020 et sur demain : le choix de la résilience, par Maxime DAYE, Président de l'Union des Villes et Communes de Wallonie

Approbation des comptes

- Comptes 2020
Présentation
Rapport du Commissaire (Thierry LEJUSTE, RSM, Réviseur d'entreprises)
- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- Budget 2021

Remplacement d'Administrateurs

Les documents nécessaires à la préparation de cette Assemblée générale vous seront adressés par courriel en date du mardi 4 mai (mailing aux Bourgmestres et Directeurs généraux). Il s'agit de l'ordre du jour de l'Assemblée générale, du rapport d'activités 2020, des comptes 2020, du budget 2021, ainsi que d'une proposition de remplacement d'administrateurs.

Délégué de votre commune

Vous avez désigné Madame Christelle PLOMTEUX pour représenter votre commune à nos assemblées générales. Votre représentant est également invité par courrier séparé. Nous vous rappelons que, en vertu du Code des sociétés et des associations, **seul votre délégué a droit de vote** à l'Assemblée générale de l'UVCW.

Procédure d'inscription à l'Assemblée générale

Votre délégué est invité à confirmer sa présence à l'Assemblée générale en s'inscrivant en ligne, **avant le vendredi 28 mai prochain**, via l'adresse www.uvcw.be/ag

En tant que Bourgmestre, Echevin ou Président du CPAS (membres du collège), vous êtes cordialement **invités à assister à notre Assemblée générale virtuelle**. Toutefois, si vous n'êtes pas le délégué de votre commune, vous assisterez **sans droit de vote**.

La tenue d'une Assemblée générale par vidéoconférence nécessitant une organisation pratique très précise, nous attirons votre attention sur ce qui suit :

- ❖ **L'inscription est obligatoire !** En effet, le lien pour accéder à la plateforme Zoom sera communiqué uniquement aux participants qui se seront inscrits en ligne.
- ❖ **Les inscriptions seront clôturées le vendredi 28 mai (date limite)**. La finalisation technique de la vidéoconférence nécessite un export de données, au-delà duquel il ne sera plus possible d'accepter de nouvelles inscriptions.

Comptant vivement sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs les Membres du Collège communal, l'assurance de notre considération très distinguée.



Michèle BOVERIE
Secrétaire générale



Maxime DAYE
Président

Secrétaire générale : Michèle BOVERIE, tél. 0477 57 84 54, e-mail : michele.boverie@uvcw.be
Assistante de Direction : Bénédicte DUJARDIN, tél. 081 24 06 05, e-mail : benedicte.dujardin@uvcw.be